

Accrochage sur un parking privé

Par Zetooxy, le 02/09/2019 à 20:59

Bonsoir je voudrais savoir quand on quitte une place de stationnement dans un parking privé et qu' on heurte une autre voiture qui est arrêté sur la voie de roulage à 3 mètres derrière moi qui a tort.

Par Visiteur, le 02/09/2019 à 22:09

Bonjour

En général, celui qui " quittait un stationnement et reculait.", coomme on doit le cocher sur le constat, est en tort...